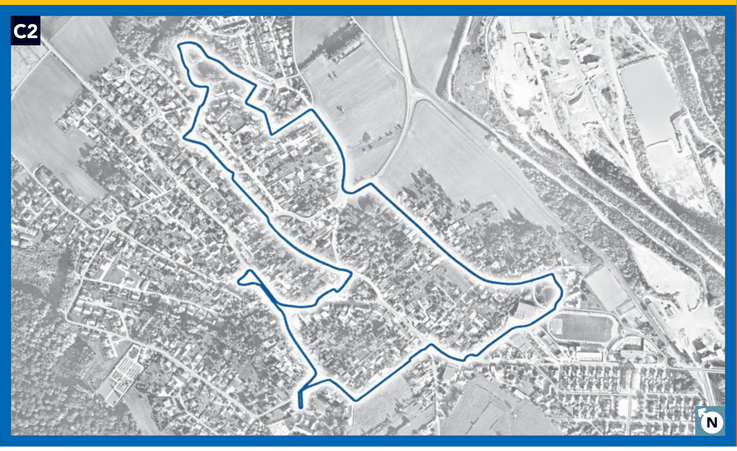

Circuit 1 → Chemin des deux ponts

Distance : 3,52 Km / Durée : 1 h 30.
Difficulté : moyenne / Dénivelé : 15 m.

Départ parking du bouldodrome (après le pont du canal de Belvoye, côté Tavaux à gauche). De l'autre côté de la route se situe l'entreprise Solvay, plus importante plateforme industrielle chimique du Jura implantée depuis 1929 (société belge qui a fêté ses 150 ans d'existence en 2013. Depuis juillet 2015, l'usine est scindée en deux entités : Solvay et Inovyn. Rejoindre le pont du canal du Rhône au Rhin. (1) Emprunter la voie goudronnée (Eurovéloroute n°6) (2) à droite du pont. Observer l'écluse (3) et la maison de l'éclusier. Sur la gauche, observer les bâtiments de l'usine de céramiques sanitaires Jacob-Delafon (appartenant au groupe américain Kohler). Admirer la faune et la flore de ce milieu humide sur votre droite. Prendre le chemin pentu à droite et poursuivre en direction des jardins ouvriers et des cités de Tavaux. Passage près des puits de captage en eau pour l'usine Solvay (4) Prendre la rue à gauche et poursuivre en direction des bâtiments de l'ancien centre socioculturel du comité d'entreprise Solvay repris et gérés par le Grand Dole depuis 2016 (5) Passer devant l'ancienne panification Sadosky, propriété de la commune de Tavaux et transformée en Maison des associations, sous le nom d'espace Robert Sadosky. Elle abrite entre autres l'épicerie sociale (6) Poursuivre la promenade en contournant le stade de football Paul Martin. (7) Longer la route à gauche pour rejoindre la route du pont de Beauregard. Vous passez à proximité du stade de rugby et de l'ancienne ferme de La Borde (8) transformée en restaurant et chambres d'hôtes, puis près de la zone industrielle Innovia (9) Franchir le pont de Beauregard, puis contourner la frayère (10) Arrêtez-vous un moment pour observer la faune (passage d'oiseaux migrateurs, oiseaux sédentaires, grenouilles, poissons,...), et la flore locale. Continuer ensuite le long du canal par le chemin de halage. Passer à nouveau devant l'usine Kohler (11) Observer l'ouvrage en pierre de taille qui renvoie l'eau en direction du canal. Rejoindre le parking (votre point de départ).

Circuit 2 → De treige en treige

Distance : 3,90 Km / Durée : 2 h.
Difficulté : facile / Dénivelé : 35 m.

Départ parking du gymnase Auguste Delaune (12) Traverser le jardin public pour rejoindre la mairie (salle des fêtes Henri Valade) (13) Passer devant la poste (14), puis place de la poste, et emprunter le treige de la Fontenotte. Faire un détour par l'église de l'Abbaye (15) et l'ancien cimetière (16) Admirer quelques caveaux familiaux en pierre de Damparis et secteur. Prendre la rue de l'Abbaye. Poursuivre vers la rue de Dole, descendre place de la Fontaine (17) observer la fontaine (datant de 1890) qui est en fait l'ancien lavoir. Remonter et contourner le monument aux morts et la place des Marronniers. Observer en face une grande bâtisse : la maison espagnole (18) dont l'origine coïnciderait avec la présence espagnole dans la région. Reprendre la rue du Soleil, remarquer au passage sur votre gauche en surplomb le lieu-dit cour des Miracles (19) Emprunter ensuite le treige du Soleil situé sur la gauche après le n° 5. Poursuivre par le treige de l'ancien garage Choix, rejoindre la rue des Vergers, continuer par le treige des Vergers (ancien secteur fruitier avec vignes et jardins dont subsistent encore quelques arbres). Traverser la rue de Dole. Emprunter le treige Flaven (ancien marchand de boissons fabricant de limonade dans les années 60), continuer rue Elsa Triolet. Après le n° 14, prendre le petit treige à droite, qui rejoint la rue des Longues fins, et emprunter la rue Léon Jouhaux, par la gauche. Prendre à droite le treige rejoignant l'espace Paul Éluard (20) (vestiges d'anciennes carrières). Profiter de la verdure et de l'espace pour vous reposer un moment sur un banc ou dans l'herbe. Continuer en passant devant la salle Gaston Jeannin (abritant l'épicerie sociale), et rejoindre la rue Jean Moulin. Traverser à nouveau la rue de Dole, puis continuer par la rue des Acacias, puis la rue des Sapins, aller en direction de l'école primaire Paul Langevin (21) puis descendre en direction du gymnase (votre point de départ), en observant le cadre champêtre de l'ancien étang du Louis Roy (22) (ancienne carrière transformée en mare pédagogique). Retour parking du gymnase.

Treige ou treije, ou traboul (dans le midi) : sentier de passage entre deux propriétés permettant de relier deux quartiers.

Circuit 3 → Belvoye du moulin aux cités

Distance : 7,40 Km / Durée : 3 h.
Difficulté : moyenne / Dénivelé : 35 m.

Lieu de départ parking du gymnase Auguste Delaune. Traverser le parking de la place du 1er Mai. Franchir la rue de Belvoye et emprunter la rue de Lorraine. Sur votre droite vous pourrez voir l'ancien dispensaire (maison des sœurs infirmières de Saint-Joseph), la cure de Damparis et l'ancienne chapelle (23) (devenue maison du doyenné de Damparis depuis 2015). Poursuivre par la rue de Lorraine à la découverte des cités Inovyn (24) construites par Solvay à partir de 1930 pour y loger le personnel travaillant à l'époque principalement à la carrière. Traverser la place de la Concorde en diagonale et rejoindre la rue de Rome en observant le quartier des Cordes (25) datant des années 60. Remonter à gauche la rue des Carrières, jusqu'à la rue de Belvoye. Franchir à droite le pont au-dessus du tapis roulant qui transportait le calcaire pour alimenter les fours à chaux. Remarquer le bâtiment industriel à gauche abritant le concasseur (27) à l'entrée de la carrière Solvay (reprise par Inovyn en 2015) (26) Passer devant le gymnase de Belvoye (28) Continuer en direction du canal en longeant les cités Jacob-Delafon (29) Pas visible du parcours, mais situées entre le magasin de peinture et le cabinet médical Claude Bernard se trouvent d'anciennes carrières dont la plupart ont été comblées ou ont servi de dépôt pour les rebus des céramiques Jacob-Delafon ; en particulier le trou de la grue (30) Traverser la rue juste avant le pont de Belvoye pour longer le canal du Rhône au Rhin (1) Au-delà du pont, sur la droite, aperçu d'une partie des usines Solvay et Inovyn (4) Suivre le chemin de halage. Longer l'usine (ex Jacob-Delafon) (11) Poursuivre au bord de la zone humide jusqu'à la frayère (10) ancien bassin de retournement des bateaux ; zone protégée permettant la reproduction du poisson, le passage d'oiseaux migrateurs ou sédentaires. Continuer le long du chemin de halage au niveau du pont de Beauregard en direction du pont-viaduc de l'autoroute. Prendre à gauche le chemin conduisant au château de Parthey (31) dit château de Taragon. Traverser le pont franchissant la voie ferrée ; rejoindre la rue du Château, la descendre jusqu'au moulin. Derrière les premières maisons de la rue du Moulin, sur votre gauche, vous apercevrez des vestiges de l'ancien moulin de Beauregard (32) datant de 1585. Il était alimenté par les eaux de la Belaine. Prendre le chemin (ancienne voie ferrée) entre le moulin et les maisons et poursuivre tout droit jusqu'-au niveau de la troisième maison. Sur votre gauche se trouve la source Sainte-Marie (33) Faites demi-tour pour rejoindre la rue du Moulin. Une communauté de moines, fondée par Dom Parisius, s'était installée près de la source en créant une ferme monastique (34) qui devait se trouver à l'emplacement des bâtiments au n° 12 de la rue du Moulin. Continuer votre marche et rejoindre la rue du Clos, avec à votre gauche le clos de Belvoye (35) La rue devient ensuite un chemin enherbé longeant la propriété du Clos de Belvoye. Contourner sur la gauche jusqu'au belvédère offrant une vue panoramique sur la carrière Inovyn (ex Solvay) (26) Rejoindre ensuite la rue de Belvoye ; la traverser et remonter en direction du rond-point des Carriers que vous contournerez par la gauche avant de traverser la rue. Regarder, nichés dans le décor les deux wagonnets utilisés autrefois pour transporter le calcaire de la carrière aux constructions et à l'usine. Traverser le complexe sportif en suivant le balisage derrière le collège Jean Jaurès (36) ; longer le stade Léo Lagrange et le groupe scolaire Paul Langevin (21) Regagner le parking Auguste Delaune (votre point de départ).

Sentier arboré, piste aménagée avec agrès et signalétique...

Circuit 4 → La grande boucle

Distance : 5,70 Km / Durée : 2 h 30.
Difficulté : moyenne / Dénivelé : 45 m.

Départ parking du gymnase Auguste Delaune (12) Emprunter le chemin entre le gymnase Delaune et le stade de football ; poursuivre en direction de l'école primaire Paul Langevin (21) Passer à gauche et observer le cadre champêtre de l'ancien étang du Louis Roy (ancienne carrière, transformée en mare pédagogique (22) Poursuivre à gauche par la rue des Sapins, puis à l'intersection, tout droit par la rue des Acacias. Rejoindre la rue de Dole ; traverser au niveau du passage piéton (vers l'arrêt de bus) en direction de Foucherans (emprunter la bande enherbée sur la gauche en faisant attention à votre sécurité au niveau de la route départementale). Continuer par le premier chemin à gauche menant au château d'eau (parcours campagnard sécurisé). Arrêtez-vous un instant au bout de cinquante mètres environ, et admirez la vue dominante sur Damparis côté Nord-Ouest (point culminant), avec l'agriculture, les vergers et au loin sur votre gauche les digues de la plateforme industrielle de Tavaux (Solvay et Inovyn France). Continuer en passant devant le château d'eau. Prendre ensuite le petit chemin à gauche, qui vous conduira au quartier des Vignes (constructions des années 80 sur une zone de terres agricoles, vergers et les anciennes carrières dont toutes ont été comblées, sauf une). Emprunter le petit treige à droite et rejoindre la rue Danielle Casanova. Couper à travers le petit carrefour et passer devant l'immeuble au rez-de-chaussée duquel se situe la salle Gaston Jeannin (qui abrite l'épicerie sociale depuis début 2017). Traverser l'espace Paul Éluard (ancienne carrière aménagée) (20) Continuer par le petit treige en direction de la rue Léon Jouhaux. Rejoindre la rue Elsa Triolet et continuer pour rejoindre la route de Champvans. Marcher en direction de Champvans. Traverser la route au passage piéton juste avant la sortie de Damparis. Poursuivre à droite sur cent mètres environ, puis prendre le chemin enherbé à gauche et continuer votre balade à travers champs par le chemin en longeant le bois de la Malnouhe. (Observez au passage sur votre droite le bois de peupliers, le bois de sapins, le pré humide et la végétation environnante avec entre autres la présence d'aubépine, fusain d'Europe, cornouiller...). Rejoindre la rue Roger Bride et descendre la rue de l'Étang. Avant le pont, faites un petit détour en montant à droite sur la digue de l'étang. Redescendre et franchir le petit pont qui traverse le ruisseau dit du « Bief de l'étang », séparant le quartier des Prés de l'étang et le nouveau quartier de La Vignotte. Un sentier sous forme de boucle de huit-cents mètres agrémenté d'un parcours ludo-sportif (37), a été aménagé dans ce secteur arboré. Vous pouvez le parcourir à votre gauche, puis à votre droite, ou y revenir à l'occasion. Continuer en direction de l'allée des Fleurs ; passer devant le cimetière (observer les décors paysagers). Rejoindre la rue de l'Abergement. Prendre sur votre gauche en direction de l'église de l'Abbaye qui, particularité locale, est accolée à l'ancienne abbaye (15) Faire le tour de l'ancien cimetière et admirer l'architecture de quelques caveaux familiaux en pierre de Damparis et du secteur (16) Reprendre la rue de l'Abbaye à droite. (Admirer les compositions florales et paysagères au pont de la Riveratte et au niveau du parking de l'Abbaye). Au virage, prendre à droite l'impasse de la Fontenotte. Emprunter le treige de la Fontenotte qui débouche place de la Poste. Rejoindre la Croix de mission (socle en calcaire de Damparis). Passer devant la poste (époque 1930) (14) puis devant la mairie (salle des fêtes Henri Valade) (13) Traverser la rue de Belvoye au niveau de la mairie. Rejoindre le jardin public, traverser l'aire de jeux, et regagner le parking du gymnase.

Sentier ludo-sportif balisé.

Lieu de promenade, nature, faune et flaure.

Collège Jean-Jaurès

Ancien moulin de Belvoye

Fontaine-lavoir . Maison espagnole

Ecluse de Belvoye . Canal du Rhône au Rhin

Église . Ancienne Abbaye

Vestiges (espace Paul Éluard)

Carrière de Damparis

NOMENCLATURES DES ÉTAPES PARTICULIÈRES
LES RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE !

Canal du Rhône au Rhin (1)
Il relie la Saône, affluent du Rhône au Rhin, par la vallée du Doubs et son prolongement en Alsace, jusqu'à Niffer sur le Rhin avec un autre prolongement rejoignant Strasbourg par la canalisation de l'Ill. Les travaux de Saint-Symphorien à Dole sont réalisés vers 1802-1803. Actuellement le canal s'est orienté vers la navigation de plaisance.

Eurovéloroute (2)
Le chemin de halage du canal dessert l'euro-vélo-route n°6 Nantes-Budapest.

Écluse (3)
Le canal mesure 230 km et comporte 160 écluses. Le pont de Belvoye assure un lien entre les villages de Tavaux, Damparis et Abergement-la-Ronce.

Co-entreprises Solvay-Inovyn (4)
Le groupe Solvay (entreprise familiale à l'origine) est implanté à Tavaux depuis 1929. En juillet 2015 l'usine est scindée en deux entités Solvay et Inovyn (appartenant au groupe Inéos) qui a repris la production des spécialités vinyliques de Solvay. Puits de captage en eau de la plateforme chimique Solvay-Inovyn.

Ancien centre culturel du CE Solvay (5)
Il avait été inauguré en 1981 et comprenait deux bâtiments regroupant diverses associations culturelles et sportives, un magasin groupement d'achat, une bibliothèque et une salle de spectacles pouvant accueillir 350 spectateurs. Les bâtiments sont maintenant repris par le Grand Dole depuis 2016.

Ancienne panification (6)
Il s'agit d'un regroupement de boulangers locaux. Cette société a été fondée par M. Robert Sadosky. Elle fournissait en pain et pâtisserie de nombreuses collectivités de toute la région. Maintenant reprise par la commune de Tavaux, elle a été transformée en maison d'associations et abrite l'épicerie sociale.

Stade Paul Martin (7)
Ce stade porte le nom d'un ancien président de football des années 1930.
En 1976, l'équipe accède en deuxième division.

Ferme de La Borde (8)
La Borde au Roussot était un hameau assez étendu. La plupart de ses maisons ont été détruites. Elles appartenaient à une famille Bougaud. En 1680, l'un de ceux-ci assurait les fonctions de procureur du roi, tandis qu'un autre était docteur en médecine. La ferme a été rachetée par les établissements Solvay et conduite par un fermier métayer qui au fil des années a racheté le bâtiment tout en restant fermier de Solvay. Son fils lui succéda jusqu'à son départ en retraite négocié dans le cadre de la mise en place d'Innovia. Depuis, le bâtiment a été vendu et transformé en hôtel-restaurant.

Zone Innovia (9)
Implantation d'entreprises innovantes BGI (Bost, Garnache Industrie) ; Scabois (Société coopérative d'artisans du bois) ; Ynsect (ferme d'élevage d'insectes pour l'alimentation animale). D'autres entreprises innovantes sont prévues dans les années à venir.

Frayère (10)
C'est un ancien bassin de retournement des bateaux pendant la construction du canal. Cette zone protégée et naturelle permet la reproduction du poisson et le passage des oiseaux migrateurs ou sédentaires.

Usine Kohler (11)
Fabrication de sanitaires sous la marque Jacob-Delafon. Cette usine créée en 1899 par Émile Jacob après la reprise d'une ancienne scierie de pierres ayant appartenu à M. Adolphe Violet. Charles Jacob, fils aîné d'Émile, prend la direction en 1902. Il épouse en 1904 Germaine Delafon. La raison sociale devient familiale sous le nom Jacob-Delafon. Rachetée par la Société Générale de Fonderie en 1938 elle appartient depuis 1986 au groupe américain Kohler.

Gymnase Auguste Delaune (12)
Construit en 1988 du nom d'un secrétaire de la fédération sportive et gymnique du travail. Résistant, interné au camp d'Aincourt, évadé, il est repris par la police française et fût torturé à mort par la police allemande. Il avait 35 ans.

Mairie-Salle des fêtes Henri Valade (13)
Du nom du maire (du 27.03.71 au 22.06.73) qui avait décidé de sa construction. Cet homme avait eu un rôle essentiel dans la Résistance de la région de Dole et dans le mouvement syndical. Inauguration en 1973.

La Poste (14)
Sa construction date de 1932. C'est un bâtiment communal.

Église (15)
L'église abbatiale fut érigée dans la première moitié du 13e siècle sous le vocable de Notre Dame. Elle doit son origine à une abbaye de chanoines réguliers de Saint Augustin fondée par un religieux nommé Paris. Son style dénote l'influence de l'architecture cistercienne. Elle devint tour à tour prieurale, vicariale et paroissiale. Elle fut désorientée en 1721 par l'adjonction d'un portail à l'Est et l'érection d'un chœur au couchant, et fut placée sous le patronage de Saint Denis.

Ancien cimetière (16)
L'ancien cimetière comporte plusieurs tombeaux en pierre de Damparis et des environs.

Fontaine (17)
Elle date de 1890. C'est en fait un ancien lavoir. L'ancienne fontaine située quelques mètres plus loin a été détruite et comblée laissant l'espace libre pour aménager une place.

Maison espagnole (18)
Elle aurait été construite vers 1536 du temps de Charles Quint. Elle fut transformée en maison forte par des maçons espagnols en 1668 et fut sollicitée pour loger des soldats et des officiers espagnols. Plus tard elle devint la maison du bailly, du procureur. Elle servit aussi de Maison de justice. Sous Louis XV ce bâtiment destiné à devenir maison commune abritait une pièce à usage de mairie... Après la Révolution se trouvait également une chambre d'école.

Cour des miracles (19)
Cette cour était communément appelée ainsi car elle avait sans doute été habitée par des marginaux. Nom actuel : impasse des Tilleuls.

Espace Paul Éluard (20)
Parc public : vestiges d'anciennes carrières damparisiennes.

École primaire Paul Langevin (21)
Bâtiment construit à la fin des années 1980 afin de rendre au collège toutes ses salles de cours et supprimer les préfabriqués abritant des classes du primaire. Ce fut également la fin du groupe scolaire Paul Langevin dans le quartier des Cordes.

Étang du Louis Roy (22)
Ancienne carrière transformée en mare pédagogique.
Appelé autrefois "trou du fameux" sobriquet de son propriétaire (Louis Roy).

Ancienne chapelle (23)
Construite en 1956 par l'association des castors de l'Abbaye sous l'égide de l'abbé Romanet, ce bâtiment prévu pour avoir fonction de cinéma est devenu chapelle en 1960 puis transformé dans les années 90 en salle de secteur puis Maison du doyenné de Damparis en 2014.

Anciennes cités Solvay (24)
Pavillons jumelés construits à partir de 1930 pour loger les ouvriers travaillant principalement à la carrière. La plupart de ces cités ont depuis été vendues. Elles sont maintenant gérées par Inovyn.

Quartier des Cordes (25)
Construction de pavillons dans les années 60 permettant l'accès à la propriété de beaucoup d'employés de l'usine.

Carrière Inovyn (26)
Cette carrière creusée par les hommes et les engins à grands coups de dynamite a servi à l'extraction du calcaire pour la fabrication des cités et surtout du carbonate de soude puis du lait de chaux jusqu'à l'arrêt du dernier four à chaux en 2003.

Concasseur à calcaire (27)
Le concasseur s'est arrêté de fonctionner en 2008. Il permettait encore de fournir le calcaire nécessaire au rehaussement des digues et à l'empierrement de routes et zones commerciales ou industrielles. Un concasseur mobile le remplace pour des campagnes d'extraction ponctuelles.

Gymnase de Belvoye (28)
Don du CE Solvay, il a été rénové en 2004 pour les sportifs du bassin Solvay-Inovyn (Damparis, Abergement-la-Ronce, Tavaux).

Cités Jacob-Delafon (29)
Elles ont été construites en 1926. Elles ont toutes été vendues depuis.

Trou de la grue (30)
Vestiges d'une carrière de pierre calcaire dit « marbrier » où deux grues en bois d'époque servaient à sortir les blocs de pierre (situé à l'arrière du centre médical Claude Bernard).

Château de Parthey (31)
Dénommé aussi "Château de Taragon", le vieux château avait été détruit au cours des guerres de Louis XI. Une tour, une chapelle furent construites au 19e siècle par un élève de Violet Le Duc. Le domaine a appartenu aux familles Reculot, Lebeuf, De Valdahon et De Taragon.

Ancien moulin de Beauregard (32)
Son origine remonte avant 1585. À cette date, l'abbé de Saint-Vincent et les habitants de Damparis intentèrent un procès à son propriétaire. Ce moulin dont l'arche rappelle la destination passée avait deux tournants actionnés par les eaux de la Belaine (ou Blaine). Depuis, le cours de la rivière a été dévié côté canal, et il ne subsiste plus trace de son passage, pas plus que du lavoir qui était situé en contrebas du pont bordant la route en amont du moulin.
Le comte de Menton en fut propriétaire au cours du 19e siècle. Racheté par un particulier, il est maintenant transformé en logements locatifs.

Source Sainte Marie (33)
Elle serait à l'origine du village de Damparis. Un ermitage désigné dans les chartes sous le nom de Sainte-Marie-de-Vaux existait au 12e siècle. Il était situé près d'une source où le cresson abonde. Il serait l'emplacement où s'installa la première communauté de moines fondée par Dom Paris.

Ferme monastique (34)
Ferme monastique de Beauregard. Familièrement appelée Le Couvent, il s'agissait en fait d'une dépendance des Carmélites de Dole. Le bâtiment actuel a sans doute été construit à l'emplacement de celui existant en 1653.

Clos de Belvoye (35)
Construction de 1862 par les frères Tinseau carriers. Occupé ensuite par Adolphe Violet, puis par les familles Moniotte et Jacob-Delafon. Solvay en devint propriétaire en 1938 pour loger ses directeurs jusque dans les années 2000. Il a été vendu à un particulier qui a ouvert des chambres d'hôtes agrémentées d'un parc arboré d'environ cinq hectares.

Collège Jean Jaurès (36)
Bâtiment construit par Solvay en 1932 qui a fonction d'école primaire, maternelle et cours complémentaire à partir de 1951. Est destiné uniquement au collège depuis les années 80 après la construction de l'école primaire Paul Langevin. Bâtiment inscrit à l'inventaire du patrimoine industriel du 20e siècle.

Sentier ludo-sportif (37)
Sentier ludo-sportif balisé sous forme de boucle de 800 mètres, aménagé avec agrès et signalétique sportive. C'est également une promenade sur une piste gravillonnée accessible à la population, avec indications sur la faune et flore, en particulier au niveau de la mare maintenue en son état naturel. L'entrée et la sortie sont distantes de dix mètres environ. L'accès se fait depuis le chemin qui relie le quartier de l'Étang à celui de l'allée des Fleurs (parkings à côté du cimetière, ou à proximité de la digue de l'étang). Vous pouvez le parcourir à votre guise, depuis la mare sur votre droite, ou y revenir à l'occasion.

Espace Paul Éluard

Groupe scolaire Paul Langevin

RECOMMANDATIONS AUX USAGERS

DAMPARIS

→ Avant de partir :

→ Équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements appropriés aux conditions climatiques.

→ Pour votre sécurité, pensez à utiliser un équipement adapté (casque recommandé pour les vététistes).

→ Informez vos amis, votre famille, de votre itinéraire et de votre heure de retour.

→ Soyez prévoyants et ne surestimez pas vos forces.

→ Pendant la randonnée :

→ N'oubliez pas que l'espace est partagé par tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, vététistes, cavaliers...

→ Respectez les cultures et les propriétés privées.

→ N'effrayez pas les troupeaux, ne laissez pas vos chiens sans surveillance et refermez les clôtures.
→ À l'approche d'une exploitation forestière, faites demi-tour pour votre sécurité.

→ Ne sortez pas des sentiers balisés.

→ Ne laissez aucun détritus dans la nature.

→ Soyez vigilants lors de la traversée des routes à grande circulation.

→ *Certains territoires peuvent faire l'objet de réglementations environnementales particulières (arrêtés préfectoraux de biotope, Réserves nationales, réserves régionales) dont vous pourrez prendre connaissance localement dans les offices de tourisme.*

→ Après la randonnée :

→ Si vous remarquez des incohérences sur le balisage, la signalétique, l'entretien ou la sécurité des sentiers, merci de nous en faire part en utilisant le site suricate à l'adresse suivante (www.sentinelles.sportsdenature.fr).

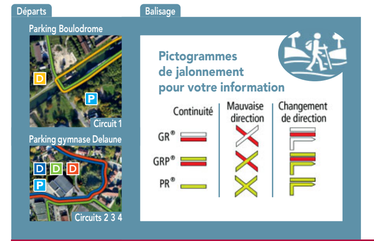

CIRCUITS DÉCOUVERTES & RANDONNÉES
VILLE DE DAMPARIS JURA PLAN OFFICIEL

Présentation du Conseil Consultatif

Genèse du projet plan-guide des circuits... C'est en février 2012, au sein de l'assemblée du Conseil Consultatif, qu'est née l'idée de créer des sentiers sur la commune de Damparis. À partir d'un projet conçu et proposé par Louis-Joseph MÉNÉTRIER de douze parcours, et suite à différents échanges et de concertations diverses, il a été décidé en avril 2013, avec le soutien du Conseil Municipal, d'entreprendre la réalisation de quatre circuits représentatifs de la découverte du patrimoine bâti et environnemental de la commune. Un long programme de mise en œuvre s'en est suivi. Il a fallu se concerter avec les représentants du Grand Dole (M. LORAIN, M. TRIBOULET en particulier) et au niveau du Conseil Général à l'époque, afin de connaître les droits et devoirs à respecter pour que le concept entre dans le cadre du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées). De nombreuses réunions, visites sur sites, corrections de textes ou de profils d'itinéraires, demandes de conventions de passage sur les domaines publics ou privés ont permis aux membres engagés dans cette démarche participative d'avancer. Depuis 2017, les circuits ont été pris en compte dans le plan du réseau de sentiers inscrits au PDIPR sur le territoire de la communauté d'agglomération du Grand Dole. Un véritable travail de fourmis qui, grâce à la ténacité des membres impliqués, a enfin atteint son but. Cette initiative collective a permis d'aboutir à la production du présent document, et qui vous permettra de découvrir ou mieux connaître Damparis dans son ensemble et de par son histoire.

Remerciements

Un grand merci à tous les membres du Conseil Consultatif qui se sont investis dans ce projet, en particulier : *Richard et Chantal DUBUET, Françoise PALANCHON, Claudette MAILLIER, Philippe LEGOIX, Pierre LORENZI, Christian PLATHEY, Louis-Joseph MÉNÉTRIER, et Magali SAUCE déléguée du Conseil Municipal auprès du Conseil Consultatif, ainsi que les autres personnes non citées ou anonymes qui nous ont aidé à réaliser ce document au service de tous les amateurs de nature et d'histoire locale.*

Merci également aux personnes signataires des conventions de passages, à celles qui nous ont aidé dans notre démarche, en particulier : M. Olivier LORAIN (Pôle environnement et mobilité durable Grand Dole), M. Stéphane TRIBOULET (Dole tourisme), M. le Maire de Damparis, les interlocuteurs des usines SOLVAY-INEOS, KOHLER, et toutes les personnes qui nous ont permis de finaliser ce projet.

Signatures

Document réalisé par les membres du Conseil Consultatif, avec le soutien de la municipalité de Damparis. Orthophotographie : Colin Bouriquet. Michel Gras : pilote ULM. Aéro Création Conseil : conception graphique, cartographie. Imprimerie LIG (dépôt légal 2019). Financement : Ville de Damparis. Crédits photographies : collections privées, mairie de Damparis, Louis-Joseph Ménétrier, Philippe Legoix, Michel Giniès.

Partenaires

PDIPR du Grand Dole (Colorando : comité local des randonnées pédestres). PDIPR département du Jura (Conseil Départemental). Signalétique prise en compte dans le cadre du PDIPR et réalisée par les membres du Conseil Consultatif dans un premier temps avec l'aide des services techniques de Damparis, puis par les services de l'Office national des forêts.
À savoir : le balisage est de couleur jaune P.R. (couleur des chemins de promenades et de randonnées).

Publication éditée en supplément du magazine de l'information municipale . Numéro 124 . Juin 2019 . Ville de Damparis